

Réf: Dossier 487306

Avis de constitution

SOCIETE « MEHANNA ET FRERES »

Siège ABIDJAN-ADJAME-GARE ROUTIERE-NON LOIN
DU BLACK MARKET-LOT:LT-ILOT: ILT-SECTION : BO-
PARCELLE: 40, Lot LT, Ilot ILT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MEHANNA ET FRERES »

Objet : VENTE D'APPAREILS ELECTRONIQUES
QUINCAILLERIE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-ADJAME-GARE ROUTIERE-NON LOIN
DU BLACK MARKET-LOT:LT-ILOT: ILT-SECTION : BO-
PARCELLE: 40, Lot LT, Ilot ILT

Dirigeant(s) M YOUNESS MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02693 du 25/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14133/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

